

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

### SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

CONVOCATION EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2023

## DÉLIBÉRATION N° 12/07/2023

Présidence: M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants: 28

Membres présents: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. ABDELOUAHED Olivier donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. GIL Eugène, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, MERCIER Catherine donne pouvoir à Mme PETRIOLI Franca, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés: Mme PLAYE Maryse

Membres absents:

Secrétaire de séance : M. SION Michel

<u>OBJET</u>: Location de la salle de la Jeunesse et de la salle Roger Salengro – Tarifications et conditions de remboursement

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 15/06/2022 en date du 13/12/2022 modifiant les tarifs des locations des salles et des cautions à compter de l'année 2023 ;

.../...

Considérant qu'il convient de revoir la tarification des salles en tenant compte de l'évolution des conditions économiques ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

<u>**DÉCIDE**</u> de modifier à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, les tarifs de location et le montant des cautions de la salle de la Jeunesse et de la salle Roger Salengro comme suit :

	Salle de la Jeunesse	Salle Roger Salengro
Location le weekend sans les cuisines	Escaudinois : 350 € Résidents extérieurs : 590 €	
Location le weekend avec les cuisines	Escaudinois : 660 € Résidents extérieurs : 1 160 €	Escaudinois : 420 € Résidents extérieurs : 600 €
Caution Escaudinois	300 €	200 €
Caution Extérieurs	500 €	300 €

A la réservation, le demandeur sera tenu de verser un acompte de 50 % du montant de la location. Le solde sera versé 15 jours avant la date de location. En cas de location dans le mois, la totalité du montant sera versée à la réservation.

<u>AJOUTE</u> que les dégradations ou casses éventuelles seront chiffrées conformément aux tarifs fixés dans l'inventaire annexé à la présente délibération et déduites de la caution du locataire.

**PRÉCISE** qu'à compter de la date d'application de la présente délibération, en cas de désistement, le bénéficiaire est tenu d'informer par courrier, la Commune au moins 2 mois avant la date de location prévue.

Passé ce délai, le paiement de l'acompte et du solde ne seront restitués que dans les cas suivants :

- décès du demandeur, d'un ascendant ou descendant direct (fournir acte de décès et pièce faisant apparaître le lien de parenté),
- perte d'emploi (fournir justificatif),
- maladie grave (fournir certificat médical),
- hospitalisation (fournir bulletin d'hospitalisation),
- tout autre cas de force majeure, soumis à l'appréciation du Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz pouvoir remis à M. GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine pouvoir remis à Mme PETRIOLI Franca, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bruno SALIGOTA

Le Secrétaire de séanc

Michel SION.